



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteure : Anne BARBET

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE,
- M. Daniel LACRAMPE donne pouvoir à M. Clément SERVAT.

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

44 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

- **200 €** à l'association « **MÉMOIRE DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE** » pour une aide financière à l'organisation de la 14^e édition des rencontres transfrontalières de la mémoire historique démocratique et antifasciste du 26 au 28 septembre 2025,
- **1 120 €** à l'association « **DOJO OLORONNAIS** » pour une participation aux frais de déplacements des championnats de France de judo des 1^{er} mars 2025 et 16 mai 2025,
- **1 282 €** à l'association « **FCO ATHLÉTISME** » pour une participation aux frais de déplacements des championnats de France de l'ensemble de la saison 2024/2025,

- **1 500 €** à l'association « **P.O.U.R** » (**PIÉMONT OLORON URGENCE RÉFUGIÉS**) pour une aide au fonctionnement des ateliers organisés pour l'intégration des demandeurs d'asiles,
- **1 500 €** à l'association « **COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-GRAT** » pour une participation aux fêtes de la Saint-Grât du 17 au 26 octobre 2025,
- **200 €** à l'association « **FOYER RURAL DES JEUNES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE SOEIX CLUB KAYAK** » pour une participation dans le cadre du Dispositif Sport Culture Vacances du mois de juillet 2025.

Les crédits sont prévus au BP 2025 sur la ligne 65 748 – subvention de fonctionnement pour les droits autres personnes de droit privé.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 06/01/2026

Le Maire,

Bernard UTHURRY

